

Convocation et affichage : 11 02 2022

Étaient présents : Tous les conseillers

Excusés : Mme COMTET / M de PORTAL / M ROBELIN et M CIIZAIRE

Le compte rendu de la séance du 13 01 2022 est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Mme VOISIN est élue secrétaire de séance.

Bilan des Travaux 2021

INFORMATION

Le maire présente en conseil un tableau récapitulatif des travaux d'investissement réalisés en 2021 et le retour de subventions ainsi que les restes à réaliser.

Eglise Saint Marcel (TRANCHE 5) :

UNANIMITE

Le maire présente en conseil le résultat de la CAO du 27 01 2022. L'entreprise BARBEROT a été retenue. Il convient de délibérer pour accepter son offre et demander les subventions.

Après avoir délibéré les membres du conseil municipal valident à l'unanimité les décisions suivantes :

L'entreprise BARBEROT est retenue pour le lot 1 échafaudages maçonnerie et taille de pierre pour un montant de travaux de 257 517,50 € HT.

Le plan de financement de la tranche 5 avec les honoraires de maîtrise d'œuvre est de 291 266,54 € HT.

La commune sollicite auprès de la DRAC (Etat) une subvention de 30 % d'un montant de 87 379,96 €.

La commune sollicite auprès de la région Auvergne Rhône Alpes une subvention de 10 % d'un montant de 29 126,65 €.

Le début des travaux se fera mi-mai 2022.

Numérotation des voies :

INFORMATION

Les derniers correctifs aux adresses proposées par la poste ont été faits début février 2022. Sitôt ces modifications validées par la poste, il conviendra de délibérer pour clore la prestation de service avec la poste.

Les plaques à poser sur les boîtes aux lettres pourront alors être commandées. Ce point sera validé au Conseil de mars 2022

Une ligne budgétaire sera créée dans le BP 2022 pour l'achat des panneaux des voies communales.

Le maire présente aux membres du conseil l'offre faite par ADELI pour faire une connexion fibre au logement communal et à la salle communale.

Après en avoir débattu, les membres du conseil valident les travaux de mise en service de la fibre dans le logement communal et en profitant de ces travaux une ligne fibre (internet et téléphone) sera tirée depuis le logement vers la salle communale.

La ligne de la salle sera ainsi distincte de celle du locataire du logement communal.

De manière à anticiper la séance du BP 2022 prévue en mars, le maire présente un détail des comptes (Investissement et Fonctionnement) des dépenses de l'année 2021. Les délibérations seront donc prises en séance de budget en mars 2022.

Section Investissement :	RECETTES :	130 843,96 €
	DEPENSES :	121 254,06 €
	Résultat 2021 :	+ 9 589,90 €
Sections FONCTIONNEMENT :	RECETTES :	248 580,35 €
	DEPENSES :	274 691,05 €
	Résultat 2021 :	- 26 110,70 €

Le résultat négatif important de la section de fonctionnement est dû au choix fait par la commune de réaliser plus de travaux de voirie que ce qui avait été prévu au BP 2021.

Le maire propose de reconduire les mêmes subventions aux associations en 2022.

Comme les subventions votées en 2021 n'ont pas été attribuées, à titre exceptionnel en 2022, les subventions seront donc doublées pour justifier en trésorerie ces valeurs.

Le festival théâtre et bottes de paille ayant lieu cette année encore à la ferme des Brevets, le conseil se positionnera en mai sur l'attribution d'une subvention à la MJC de Villars les Dombes.

Un devis de 1 250 € TTC est validé pour la remise en état des spots pour l'éclairage extérieur de l'église / prolongation de l'éclairage dans la montée du clocher et reprise des éclairages dans le secrétariat de mairie.

Décision de justice du 28 01 2022 pour expulsion d'une locataire le 10 04 2022.

Prochain DOODLE pour les dimanches d'élection à venir.

Fin 22h15

La prochaine séance est fixée au jeudi 31 mars 2022 à 20h00 en mairie.